



Délibération n°2022-41 du 12 avril 2022

**OBJET : Prévention et Gestion des déchets -
Attribution du marché de fourniture d'un véhicule
de collecte des déchets**

Rapporteur : Jean-Marc CHIAPPONI

Annexe : Procès-Verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 06/04/2022.

Le 12 avril 2022 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 6 avril 2022 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 24

Nombre de pouvoirs : 9

Mme Marine MICHEL est nommée secrétaire de séance.

M. Emeric SALLE est nommé Président de séance pour cette délibération.

Sont présents : Mme Catherine VALDENAIRE, M. Éric PEYTHIEU, M. Richard NUSSBAUM, M. Jean-Marc CHIAPPONI, Mme Élisabeth FAURE, M. André MARTIN, Mme Michèle SKRIPNIKOFF, M. Patrick MICHEL, M. Gabriel LÉON, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre PIC, M. Jean-Marie REY, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Corinne CHANFRAY, M. Nicolas GALLIANO, Mme Marine MICHEL, M. Emeric SALLE, M. Gilles PERLI, M. Thierry AIMARD, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. Jean-Pierre MASSON, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : Mme Emilie DESMOULINS à Mme Catherine VALDENAIRE,
M. Christian JULLIEN à M. Patrick MICHEL,
Mme Annie ASTIER CONVERSEZ à M. Richard NUSSBAUM,
M. Thomas SCHWARZ à M. Sébastien FINE,
Mme Francine DAERDEN à M. Gabriel LÉON,
Mme Muriel PAYAN à M. Jean-Marie REY,
M. Guy HERMITTE à M. Emeric SALLE,
Mme Catherine BLANCHARD à M. Nicolas GALLIANO,
Mme Maryse XAUSA FRANÇOIS à M. Jean-Marc CHIAPPONI.

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2021-06.25.00002 du 25 juin 2021 approuvant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais notamment en matière de collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-10 ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.1111-3 et R.2124-2 ;

Vu les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du CGCT ;

Vu le Procès-Verbal, annexé à la présente délibération, de la Commission d'Appel d'Offres du 12 avril 2022 relatif à l'attribution de ce marché et à l'offre de reprise du véhicule de collecte ;

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 30 mars 2022 ;

Vu l'avis de la commission Développement Durable et Transition Écologique du 4 avril 2022 ;

Considérant la consultation lancée sous forme de procédure formalisée le 22 février 2022, conformément aux articles L.2124-1 et suivants du Code de la Commande Publique pour la fourniture d'un camion grue avec benne compactrice et lève conteneur pour la collecte des ordures ménagères et spécialement conçu pour la collecte des emballages et des cartons de grandes dimensions d'un PTAC de 26 tonnes ;

Considérant que les crédits nécessaires ont été portés au budget 2022 de la Communauté de Communes du Briançonnais ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Autorise Monsieur le Président** ou son représentant à signer le marché de fourniture d'un camion grue avec benne compactrice et lève conteneur pour la collecte des ordures ménagères et spécialement conçu pour la collecte des emballages et des cartons de grandes dimensions d'un PTAC de 26 tonnes avec l'entreprise SAS D.A.G.A (Diffusion Automobiles des Grandes Alpes) sise 70 Avenue Emile Didier — 05000 GAP désignée attributaire du marché et qui a émis l'offre la plus avantageuse pour un montant de 285 200,00 € HT soit 342 000,00 € TTC carte grise comprise ;
- **Accepte** l'offre de reprise (prestation supplémentaire éventuelle n°1), par l'entreprise DAGA MERCEDES pour le véhicule immatriculé CZ-720-QN, pour un montant de 30 000,00 € TTC ;
- **Accepte** la prestation supplémentaire n°2 par l'entreprise DAGA MERCEDES, concernant le marche pied conforme aux normes pour un montant de 1 500,00 € HT soit 1 800,00 € TTC ;
- **Accepte** la prestation supplémentaire n°3 par l'entreprise DAGA MERCEDES, concernant le contrat de maintenance du châssis porteur sur 5 ans pour un montant de 18 227,00 € HT soit 21 872,40 € TTC ;
- **Autorise** sur le budget Général 2022, les écritures comptables relatives à cette cession ;
- **Autorise Monsieur le Président** ou son représentant à signer toutes les pièces du marché et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de transmission au contrôle de légalité : 14 AVR. 2022

Date affichage : 14 AVR. 2022

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.



AR Prefecture

005-240500439-20220412-2022_41-DE

Reçu le 14/04/2022

Publié le 14/04/2022

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION d'APPEL D'OFFRES du 6 AVRIL 2022 à 16 heures.

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour :

- ⇒ **Point n°1** : attribuer les marchés publics de travaux pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours de La Grave (lots 1 à 14).
- ⇒ **Point n°2** : attribuer le marché public de fourniture d'un camion de collecte des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Briançonnais.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Lors de sa réunion en date du 6 avril 2022, la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

▪ **Membres à voix délibérative :**

Nom	Qualité	Fonction	Présent	Excusé	Absent
Arnaud MURGIA	Président Membre de droit	Président			
Jean Marc CHIAPPONI	Membre titulaire	1er conseiller délégué			
Olivier FONS	Membre titulaire	Vice-président			
Eric PEYTHIEU	Membre titulaire	Vice-président			
Jean Pierre PIC	Membre titulaire	Vice-président			
Sébastien FINE	Membre titulaire	Conseiller Communautaire			

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Lors de sa séance du 06/04/2022, le quorum été atteint : la commission d'appel d'offres a pu valablement délibérer.

POINT N°1 :
ATTRIBUTION MARCHES DE TRAVAUX POUR LA
CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA GRAVE

AR Prefecture

005-240500439-20220412-2022_41-DE

Publié le 14/04/2022

Marché alloti en 14 lots

Procédure adaptée

1) – OBJET et DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Consultation n°1 (14 lots) :

- Date d'envoi avis appel à concurrence en procédure adaptée :
 - BOAMP avis n°21-158012 du 30/11/2021
 - PROFIL ACHETEUR : avis du 30/11/2021
- Date limite de réception des offres : 17/01/2022 à 14h00
- Nombre de dépôts reçus et figurant sur le registre du profil acheteur : 21 OFFRES
(registre de dépôts en annexe)

Consultation n°2 (lot n°11 déclaré infructueux délibération du 15/02/2022) :

- Date d'envoi avis appel à concurrence en procédure adaptée :
 - BOAMP avis n°22-25104 du 17/02/2022
 - PROFIL ACHETEUR : avis du 17/02/2022
- Date limite de réception des offres : 14/03/2022 à 14h00
- Nombre de dépôts reçus et figurant sur le registre du profil acheteur : 2 OFFRES

Consultation n°3 (lot 5, 7 et 14 déclarées infructueuses délibération du 15/02/2022) :

- Date d'envoi demande offres sans publicité avec mise en concurrence : 17/02/2022
- Date limite de réception des offres : 03/03/2022
- Nombre de dépôts reçus : 2 OFFRES
- Date d'envoi demande offres sans publicité avec mise en concurrence : 04/03/2022
- Date limite de réception des offres : 17/3/2022
- Nombre de dépôts reçus : 4 OFFRES

2) - OUVERTURE DES PLIS

Pli(s) reçu(s) hors délai et/ou rejeté (s) : néant

3) – DESCRIPTION DES CANDIDATURES ET OFFRES REÇUES

Tous les candidats ont fourni les pièces demandées dans les documents de consultation.

Toutes les candidatures et offres sont recevables.

AP - Prefecture

005_240500438_20220412-2022_41-DE

Reçu le 14/04/2022

Publié le 14/04/2022

4) - ELIMINATION DES OFFRES

La Commission d'appel d'offres n'élimine pas les offres reçues conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres.

5) - DECISION D'ATTRIBUTION DE L'OFFRE

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres décide :

- ⇒ de suivre la proposition figurant dans le rapport d'analyse,
- ⇒ d'attribuer à l'unanimité les marchés aux entreprises suivantes :

Nom commercial du candidat	Lots	Désignation	Montant HT	Montant TTC
Groupeement SE DE L'ENTREPRISE FIAT/EIFFAGE GENIE CIVIL 38520 Ornon	1	Terrasse – Paroi clouée	369 303,98 €	443 164,78 €
SAS ALLAMANNO 05120 L'Argentière la Bessée°	2	Maçonnerie Gros oeuvre	349 876,48 €	419 851,78 €
D&B CHARPENTE 38380 Entre deux Guiers	3	Charpente couverture bois	238 455,91 €	286 147,09 €
PIC FRERES 05330 St Chaffrey	4	Etanchéité	54 665,40 €	65 598,48 €
ALP HABITAT 05100 Briançon	5	Menuiseries aluminium	38 553,62 €	46 264,34 €
MENUISERIE FAURE ET FILS (05380 Villar d'Arène)	6	Menuiseries intérieures bois	55 587,55 €	66 705,06 €
SARL OCAL 05000 Gap	7	Doublages, cloisons, faux plafonds	97 009,72 €	116 411,66 €
CAVEGLIA ET MARCHETTO 05000 Gap	8	Carrelage, Faïence	49 030,58 €	58 836,70 €
BIALLER 05100 Briançon	9	Serrurerie	31 309,20 €	37 571,04 €
MENUISERIE FAURE ET FILS (05380 Villar d'Arène)	10	Portes de garage	45 138,04 €	54 165,65 €
SAS LA VIGNA 05600 St Crépin	11	Plomberie chauffage VMC	184 085,48 €	220 902,58 €
CIMELEC (05100 Briançon)	12	Electricité	65 618,10 €	78 741,72 €
ALPHAND PEINTURE 05120 L'Argentière la Bessée	13	Peintures	18 267,21 €	21 920,65 €
REVEL PEINTURE 05330 St Chaffrey	14	Isolation thermique extérieure	51 526,35 €	61 831,62 €

Les offres des entreprises correspondent aux cahiers des charges et aux besoins de la Communauté de Communes du Briançonnais et, ont été classées comme étant les offres les plus avantageuses économiquement selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation.

AR Prefecture
005-240500439-20220412-2022_41-DE
Procédure n° 005-240500439-20220412-2022_41-DE
Date de publication : 14/04/2022

POINT N°2 :
ATTRIBUTION MARCHÉ DE FOURNITURE D'UN CAMION BENNE
POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lot unique

Procédure formalisée

1) – OBJET et DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

- Date d'envoi avis appel à concurrence procédure formalisée :
 - BOAMP avis n°22-27383 du 22/02/2022
 - JOUE avis n° 2022/1/S 188-488519 du 22/02/2022
 - PROFIL ACHETEUR : avis du 22/02/2022
- Date limite de réception des offres : 24/03/2022 à 14h00
- Nombre d'offres reçues et figurant sur le registre de dépôts du profil acheteur : 3 (trois).
- Date d'ouverture de l'offre (réception et décryptage des offres reçues électroniquement sur le profil acheteur achatpublic.com) par le représentant du pouvoir adjudicateur : 24/03/2022

2) - OUVERTURE DES PLIS

Pli(s) reçu(s) hors délai et/ou rejeté (s) : zéro

Nombre de plis ouverts : trois (3)

Ordre Arrivée	Date/heure Réception	Mode de transmission	Nom et adresse du candidat	Coordonnées
1	16/03/2022 à 16h38	Electronique	DAGA MERCEDES	ZI de Proviou Sud 04200 SISTERON
2	2203/2022 à 15h31	Electronique	AZUR TRUCK DISTRIBUTION	250 route de la Crau 83120 LA FARLEDE
3	23/03/2022 à 14h01	Electronique	FAUN ENVIRONNEMENT	625 rue du Languedoc 07500 GUIL HERAND GRANGES

3) – DESCRIPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES REÇUES

Tous les candidats ont fourni les pièces demandées dans l'avis d'appel public à la concurrence.
Toutes les candidatures et toutes les offres sont recevables.

4) - ELIMINATION DES OFFRES

Néant.

5) - DECISION D'ATTRIBUTION DE L'OFFRE

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres décide :

⇒ de suivre la proposition figurant dans le rapport d'analyse,

⇒ **d'attribuer à l'unanimité** le marché de fourniture ~~d'un camion de collecte des ordures ménagères~~ à la société : SAS D.A.G.A (Diffusion Automobiles des Grandes Alpes) sise 70 Avenue Emile Didier — 05000 GAP

AR Prefecture
005-240500139-00220412-2022-41-DE
Reçu le 14/04/2022
Publié le 14/04/2022

- pour un montant de : de 285 200,00 € HT soit 342 000,00 € TTC carte grise comprise;
- **accepte la prestation supplémentaire n°1** concernant la reprise du véhicule immatriculé CZ-720-QN pour un montant de 30000 € TTC ;
- **accepte la prestation supplémentaire n°2** concernant la fourniture d'un marche pied conforme aux normes pour un montant de 1 500,00 € HT soit 1 800,00 € TTC;
- **accepte la prestation supplémentaire n°3** concernant le contrat de maintenance du châssis porteur sur 5 ans pour un montant de 18 227,00 € HT soit 21 872,40 € TTC

L'offre de la Société SAS D.A.G.A correspond au cahier des charges et aux besoins de la Communauté de Communes du Briançonnais et, est classée comme étant l'offre la plus avantageuse économiquement selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Signature des membres présents à la CAO
Page suivante

Signatures présents Commission d'Appel d'Offres du 6 avril 2022 - 16h00

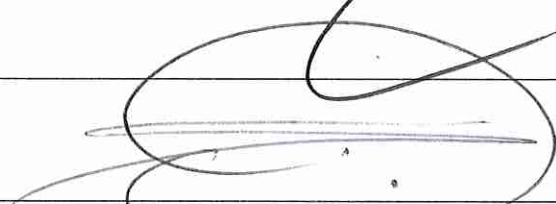
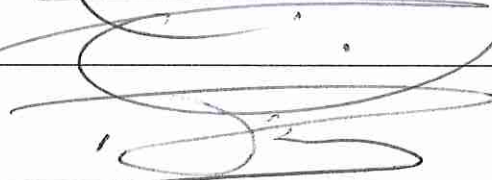
AR Prefecture

005-240500439-20220412-2022_41-DE

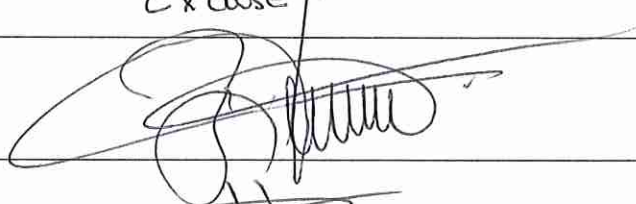
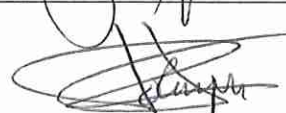
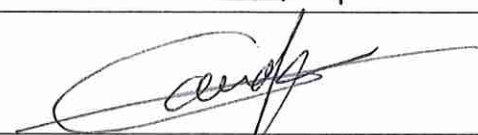
Recu le 14/04/2022

Publié le 14/04/2022

Membres à voix délibérative

M. Arnaud MURGIA	
M. Jean Marc CHIAPPONI	
M. Eric PEYTHIEU	
M. Olivier FONS	
M. Sébastien FINE	
M. Jean Pierre PIC	

Membres à voix consultative :

Mme Anne Marie ROBUSTI	Excusée
M. Clément BAROLLE	Excusé
M ^{me} Béatrice CHEVALIER	
M ^{me} Camille FOLEMPIN	
M ^{me} Manon GAUDFERNAU	
M. Vincent ETOURMY	
M. Jacques XAUSA	